



Le présent document présente les principaux éléments du budget de la Municipalité adopté par le conseil municipal pour l'année 2024. L'élaboration de ce budget devait considérer l'impact important de l'inflation sur les coûts des services essentiels à la population, combiné à l'augmentation significative des valeurs foncières des immeubles provenant du nouveau rôle d'évaluation entrant en vigueur en janvier 2024.

Ce nouveau rôle d'évaluation fait passer de 329M\$ à 439M\$ la valeur totale des immeubles situés sur le territoire, soit une augmentation de 33%. Parmi les augmentations des catégories d'immeubles présentées au rôle, on note celle pour les résidences unifamiliales dont l'évaluation augmente en moyenne de 49%.

Dans l'objectif de régulariser cette importante augmentation et de limiter la charge fiscale des citoyens, le conseil municipal abaisse pour 2024 le taux de la taxe foncière à 0,4429\$/100\$ d'évaluation, comparativement au taux de 0,6020\$ appliqué en 2023. À noter que les propriétaires de résidences unifamiliales dont l'augmentation de la valeur n'excède pas 36% verront ainsi une diminution du montant de leurs taxes foncières à payer en 2024.

Dans l'élaboration du budget, le conseil municipal s'est donné les **orientations** et les **principes** suivants:

- Prospérité économique
- Gestion rigoureuse de la dette et des dépenses
- Transparence envers les citoyens
- Respect du caractère agricole du territoire
- Qualité de vie pour les citoyens

Des **enjeux** importants devaient également pris en considération :

- Taux d'inflation élevé
- Coût de financement significatif
- Nouveau rôle triennal d'évaluation foncière
- Infrastructures routières
- Optimisation de nos processus et de nos ressources

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

Catégories	Rôle de 2023	Rôle de 2024	Variation
Résidentielle	76 510 800 \$	114 235 400 \$	49%
Industriel	5 758 400 \$	7 250 200 \$	26%
Transport, services publics	3 614 600 \$	4 440 700 \$	23%
Commerciale	1 675 100 \$	1 699 400 \$	1%
Services	1 310 800 \$	1 624 200 \$	24%
Culturelle, loisirs	290 100 \$	556 000 \$	92%
Agricole	236 124 500 \$	302 667 600 \$	28%
Exploitation forestière	539 700 \$	2 101 000 \$	289%
Exploitation minière	973 600 \$	1 271 600 \$	31%
Terrains vagues	2 910 800 \$	3 366 200 \$	16%
Total	329 708 400 \$	439 212 300 \$	33%

REVENUS

	Budget 2023	Budget 2024	Variation
Taxes foncières générales	1 889 550 \$	1 934 900 \$	45 350 \$
Taxes de secteur	1 380 \$	1 100 \$	(280 \$)
Tarifs des services municipaux	394 210 \$	491 900 \$	97 690 \$
Paiements tenant lieu de taxe	15 230 \$	16 090 \$	860 \$
Services rendus	31 870 \$	32 600 \$	730 \$
Imposition de droits	65 100 \$	36 300 \$	(28 800 \$)
Autres revenus	14 750 \$	81 100 \$	66 350 \$
Transferts	136 470 \$	157 300 \$	20 830 \$
TOTAL	2 548 560 \$	2 751 290 \$	202 730 \$



TAXE FONCIÈRE



	2023	2024	Variation
Par 100\$ d'évaluation	0.6020 \$	0.4429\$	-26.4%

TARIFICATION DES SERVICES

	2023	2024	Variation
Aqueduc (par logement)	583.46\$	421.00\$	-27.8%
Collectes (par bac)			
Déchets	135.00\$	143.00\$	5.9%
Déchets (taux I)	155.10\$	N/A	---
Recyclage	73.50\$	70.00\$	-4.8%
Organique	72.00\$	81.00\$	12.5%

Note : Le tarif catégorie 1 pour la collecte des déchets qui avait été établi en 2023 à 155.10\$ par bac n'est plus applicable en 2024.



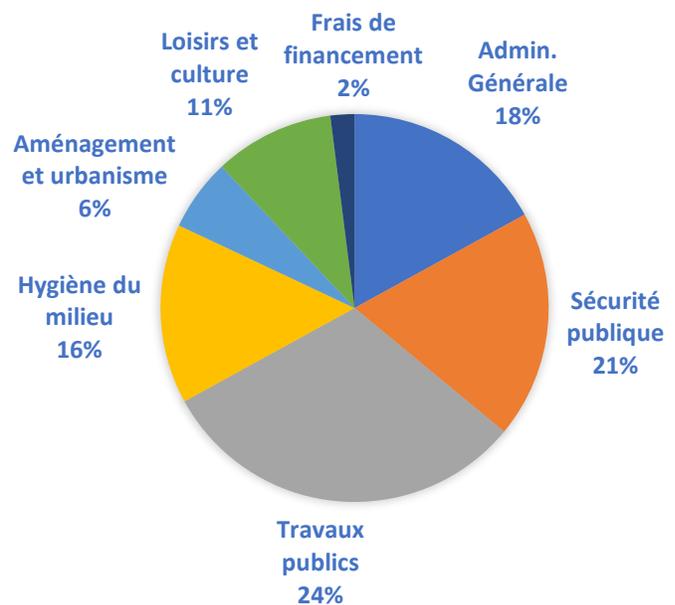
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

	Budget 2023	Budget 2024	Variation
Administration générale	461 300 \$	542 700 \$	81 400 \$
Sécurité publique	466 170 \$	631 710 \$	165 540 \$
Travaux publics	663 110 \$	729 620 \$	66 510 \$
Hygiène du milieu	396 280 \$	487 260 \$	90 980 \$
Aménagement et urbanisme	196 900 \$	187 250 \$	(9 650 \$)
Loisirs et culture	249 230 \$	330 960 \$	81 730 \$
Frais de financement	47 760 \$	73 000 \$	25 240 \$
TOTAL	2 480 750 \$	2 982 500 \$	501 750 \$



RÉPARTITION DES DÉPENSES (%)

Administration générale	18%
Sécurité publique	21%
Travaux Publics	24%
Hygiène du milieu	16%
Aménagement et urbanisme	6%
Loisirs et culture	11%
Frais de financement	2%



SOMMAIRE BUDGÉTAIRE

Budget 2024

Équilibre budgétaire
entre les revenus et les
dépenses



Revenus (page 2)	2 751 290 \$
Affectations	295 710 \$
TOTAL	3 047 000 \$
Dépenses (page 3)	2 982 500 \$
Fonds réservés	9 100 \$
Remboursement de la dette	42 200 \$
TOTAL	3 047 000 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS



- Présente un ensemble de projets d'investissement en immobilisations réalisables dans les trois prochaines années ;
- Doit considérer les projets prioritaires en développement et les modes de financement correspondants ;
- Doit être déposé annuellement, conformément au *Code municipal* ;
- Ne constitue pas un budget et n'est donc pas une autorisation de dépenser ni une garantie de réalisation

PROJETS	2024	2025	2026	MODES DE FINANCEMENT
Travaux de réfection 5 ^e Rang	1 006 000 \$			Emprunt et subventions
Réseau d'aqueduc	100 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$	Emprunt, subventions, taxes, excédent non affecté/affecté
Remise en état des routes excavées (1)		962 500 \$ (2)		Subventions, excédent non affecté/affecté
Acquisition d'un camion de déneigement		350 000 \$		Excédent non affecté
Travaux de réfection – Grand Saint Patrice Est		850 000 \$		Emprunt et subventions
Travaux de réfection - 2 ^e Rang			1 500 000 \$	Emprunt et subventions
TOTAL	1 106 000 \$	5 162 500 \$	4 500 000 \$	

(1) Suite aux travaux sur le réseau d'aqueduc.

(2) Montant à ajuster selon le partage des coûts avec le Ministère du transport et développement durable.